

<b>CHAMPIONNATS INTERCLUBS REGIONAUX</b>			<b>GESTION EXTRANAT</b>
<b>dimanche 6 novembre 2016</b>		<b>≈</b>	<b>25 m/8couloirs</b>
	<b>Toutes les catégories d'âges Les 24 meilleures équipes DAMES et MESSIEURS, à l'issue des épreuves 2015/2016 sont qualifiées.</b>		<b>RENNES (PISCINE BREQUIGNY)</b>
<b>Proposition des engagements : Du 24.10.2016 au 31.10.2016 sur Extranat.fr</b>		<b>Compétition par équipes de clubs de 10 nageurs</b>	
<b>ENGAGEMENTS : 50 Euros/ équipe</b>			

La clôture des inscriptions pour les officiels sera close ½ heure avant le début de la compétition. S'inscrire obligatoirement auprès du juge arbitre.

**OBLIGATION POUR LES CLUBS QUALIFIES DE PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS INTERCLUBS REGIONAUX. SI LES CLUBS PARTICIPENT AUX INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX LEURS POINTS NE SERONT PAS COMPTABILISES PAR LA FFN ET LA REGION.**

**RÉCOMPENSES :**

Responsable - le Comité régional

Coupe aux 3 premières équipes Dames et Messieurs

**EQUIPES QUALIFIEES**

<b>DIMANCHE 06 NOVEMBRE 2016</b>	
<b>DAMES</b>	<b>MESSIEURS</b>
1. CN BREST	1. CN BREST
2. CPB RENNES	2. CPB RENNES
3. CN BREST	3. CNP REDON
4. UN PLOERMEL	4. DINARD OLYMPIQUE NATATION
5. LANNION NATATION	5. CNP LOUDEAC
6. UNION QUIMPER NATATION	6. ECN CHARTRES DE BRETAGNE
7. CNP REDON	7. CN BREST
8. ECN CHARTRES DE BRETAGNE	8. UN PLOERMEL
9. CN GUINGAMP	9. CN VANNES
10. OC CESSON	10. CN ST BRIEUC
11. CN ST BRIEUC	11. OC CESSON
12. SAINT MALO NATATION	12. LANNION NATATION
13. COMBOURG NATATION	13. UNION QUIMPER NATATION
14. CN FOUGERES	14. AURAY NATATION
15. LORIENT NATATION	15. SAINT MALO NATATION
16. DAUPHINS ELORN LANDERNEAU	16. DINAN NATATION SAUVETAGE
17. CN MORLAIX	17. LORIENT NATATION
18. DINAN NATATION SAUVETAGE	18. SAINT MALO NATATION
19. UN PLOERMEL	19. COMBOURG NATATION
20. CN LAMBALLE	20. NC QUESTEMBERT
21. PLOEMEUR NATATION	21. CN MORLAIX
22. LES NAGEURS BIGOUDENS	22. ECN CHARTRES DE BRETAGNE
23. CAUDAN NATATION	23. CN GUINGAMP
24. CN CONCARNEAU	24. CN LAMBALLE

DIMANCHE MATIN	DIMANCHE APRES MIDI
OP : 8h00- DE : 09h00	OP : 14h30 – DE : 15h30
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 10 X 50 NL DAMES (séries)</li> <li>2. 10 X 50 NL MESSIEURS (séries)</li> <li>3. 100 DOS DAMES (séries)</li> <li>4. 200 DOS MESSIEURS (séries)</li> <li>5. 100 BRASSE DAMES (séries)</li> <li>6. 200 BRASSE MESSIEURS (séries)</li> <li>7. 100 NL DAMES (séries)</li> <li>8. 400 NL MESSIEURS (séries)</li> <li>9. 100 PAP DAMES (séries)</li> <li>10. 200 PAP MESSIEURS (séries)</li> <li>11. 100 4 NAGES DAMES (séries)</li> <li>12. 200 4 NAGES MESSIEURS (séries)</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b>PAUSE 15 minutes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. 4X100 NL DAMES (séries)</li> <li>14. 4x100 NL MESSIEURS (séries)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 4X200 NL DAMES (séries)</li> <li>2. 4x200 NL MESSIEURS (séries)</li> <li>3. 200 DOS DAMES (séries)</li> <li>4. 100 DOS MESSIEURS (séries)</li> <li>5. 200 BRASSE DAMES (séries)</li> <li>6. 100 BRASSE MESSIEURS (séries)</li> <li>7. 400 NL DAMES (séries)</li> <li>8. 100 NL MESSIEURS (séries)</li> <li>9. 200 PAP DAMES (séries)</li> <li>10. 100 PAP MESSIEURS (séries)</li> <li>11. 200 4 N DAMES (séries)</li> <li>12. 100 4 N MESSIEURS (séries)</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b>PAUSE 15 minutes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. 4X100 4 N DAMES (séries)</li> <li>14. 4X100 4 N MESSIEURS (séries)</li> </ol>

## RÈGLEMENTS SPORTIFS :

### 1. Mode de qualification

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs avec l'obligation de participer à 1 épreuve individuelle et au relais 10x50 nl. Lorsque les titulaires du relais 10x50nl ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Elite, quel que soit son statut ou sa nationalité non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 9 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les Championnats Interclubs départementaux, régionaux ou nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de 2 nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux Olympique, Mondial et Européen ou de série nationale senior, en vigueur dans les règlements sportifs.

### 2. CLASSEMENTS SPÉCIFIQUES A LA COMPÉTITION

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10x50nl et 4x100 4N, 4x200 NL et 4x100 NL) servira à départager les équipes.

Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

**Les clubs devront avertir le comité de Bretagne de natation avant le MERCREDI 12 octobre pour tous forfaits d'équipe**